

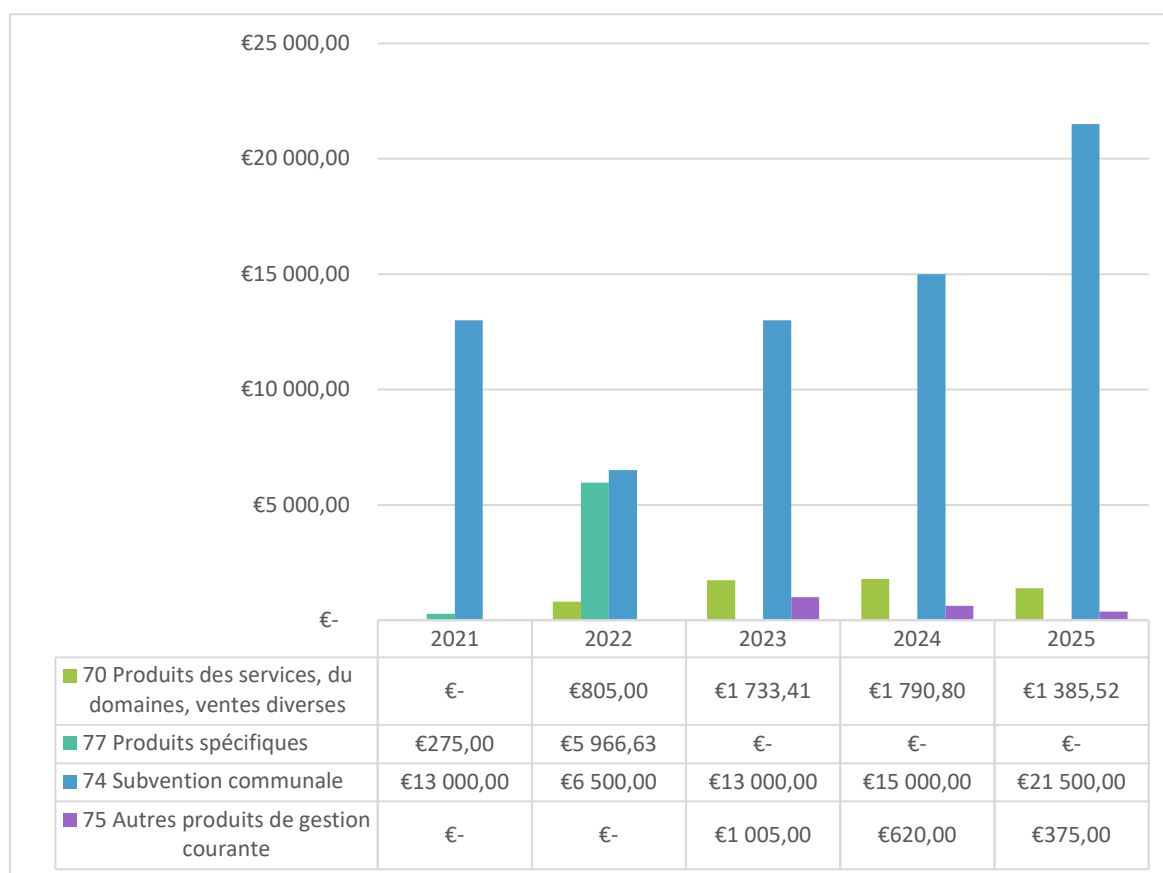
Le présent document est établi en application de l'article L 2313-1 du code Général des Collectivités Territoriales.

Il prévoit que « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Il est disponible sur le portail internet de la Collectivité [www.commune-montanay.fr](http://www.commune-montanay.fr)

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 2025

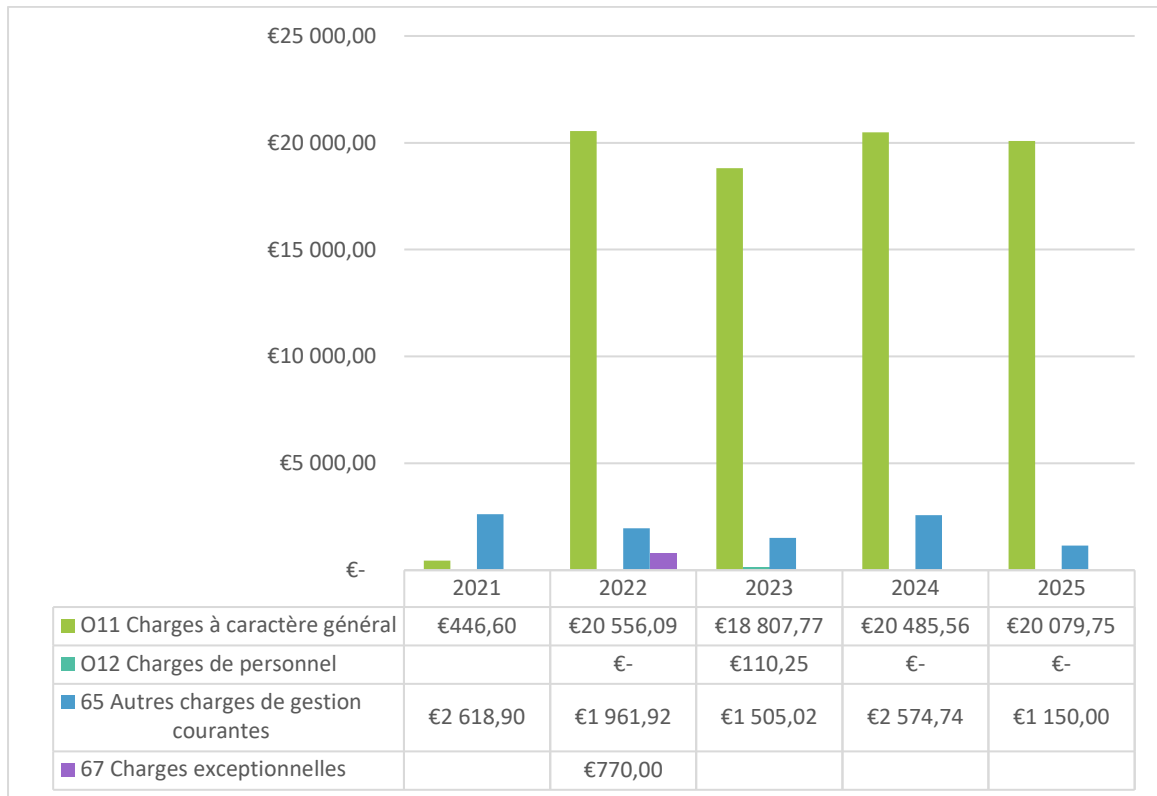
**Recettes de fonctionnement (hors report 2024) : 23 260.52€ (2024 : 17 410,80€)**



La subvention communale est passée 15 000 € à 21 500 € afin d'assurer un équilibre budgétaire au CCAS et qu'il puisse maintenir les actions menées depuis plusieurs années en terme d'animations auprès des aînés ou de secours d'urgence.

Les recettes réalisées sont inférieures aux prévisions car les accompagnants au repas des aînés a diminué. En 2024, la recette était de 1 100 € pour 675 € en 2025. Les recettes liées à la participation aux animations de la semaine bleue sont constantes.

**Dépenses de fonctionnement : 21 229.75€ (2024 : 23 060,30 €)**



Les dépenses sont un peu inférieures aux prévisions car les factures acquittées pour le repas des aînés et les colis ont été moindres que prévues (baisse de commande).

Les aides accordées par le CCAS ont baissé par rapport à celles accordées depuis trois ans. Elles concernent essentiellement les aides pour des factures d'électricité.

**Evolution de la répartition des aides**

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Cantine	1	6	8	4	2	2
Bons alimentaires			1	2	0	0
Frais obsèque				0	1	0
Prime assurance				0	0	0
Loyer		1	1	0	0	0

Périscolaire				0	0	0
Fluides	2	1	1	1	0	0
Aide ménagère			0	2	0	0
<b>Total des aides accordées</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>2</b>

## Résultats de l'exercice 2025

	Investissement	Fonctionnement	Cumul
<b>Recettes</b>			
<b>Recettes réalisées</b>	0,00 €	23 260,52 €	23 260,52 €
<b>Dépenses</b>			
<b>Dépenses réalisées</b>	0,00 €	21 229,75 €	21 229,75 €
<b>Clôture</b>			
<b>Solde d'exécution 2025</b>	0,00 €	2 030,77 €	2 030,77 €
<b>Résultat reporté 2024</b>	0,00 €	7 720,21 €	7 720,21 €
<b>Résultats de clôture 2025</b>	0,00 €	9 750,98 €	<b>9 750,98 €</b>

## LE BUDGET PRIMITIF 2026

### Eléments de contexte :

Le budget 2026 du CCAS s'inscrit dans un contexte économique marqué par un ralentissement de la croissance mondiale et une reprise modeste en France. L'activité économique française devrait progresser de 0,9 % en 2026, avec un taux de chômage qui poursuivrait sa progression pour atteindre 7,8 % de la population active mi-2026, après avoir progressé de 7,4 % à 7,7 % au cours de l'année 2025.

Le budget 2026 prévoit une poursuite des actions et animations engagées par le CCAS tout en maintenant des moyens financiers pour répondre à des aides d'urgences. Montanay reste relativement préservée des difficultés sociales, le CCAS maintient sa mission de veille sociale et d'accompagnement des situations de fragilité ponctuelle, dans un esprit de solidarité de proximité et de réactivité face aux besoins émergents.

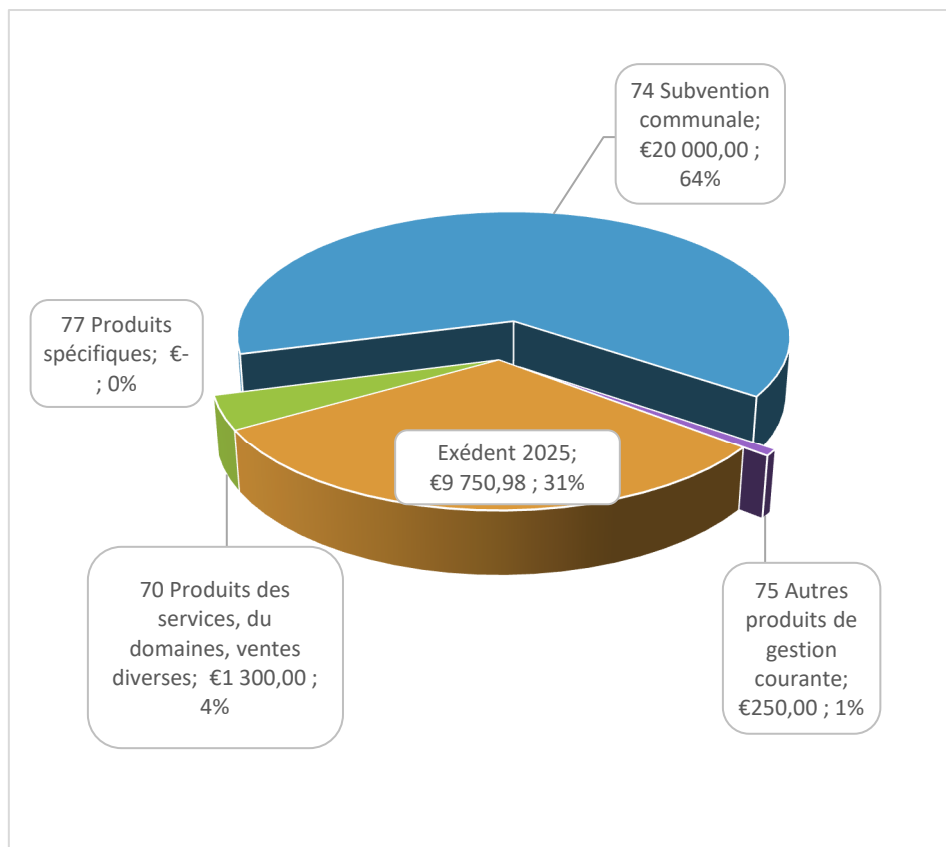
La section de fonctionnement s'établit à 31 300.98 €

### Les recettes

La subvention communale est sensiblement identique à celle de 2025 puisqu'elle s'établit à 20 000 €. Elle permettra au CCAS de poursuivre ses animations en direction des aînés et sa politique d'aide supra légale.

Le CCAS maintient sa participation aux manifestation intercommunales de la Semaine Bleue. Pour certaines d'entre elles, une participation sera demandée.

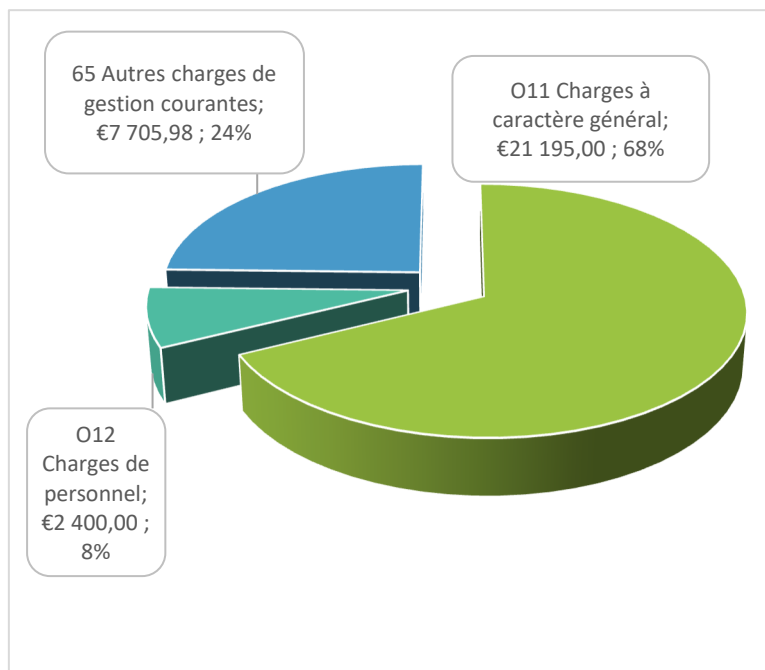
Il est escompté un nombre de participants identiques à 2025.



### Les dépenses

Les dépenses 2026 devraient être sensiblement identiques à celles prévues pour 2025.

Les crédits relatifs aux aides ont été maintenus afin de pouvoir répondre aux demandes de l'année 2026. Elles devraient supérieures à celles de 2025 pour tenir compte des demandes d'aides en matière de fluides qui sont souvent conséquentes.



**Le CCAS de Montanay n'a souscrit aucun emprunt et n'emploie aucun agent.**

Le Président,  
Gilbert SUCHET